

# Martine Lesage : “un label de plus en plus attractif”

La 58<sup>e</sup> cérémonie de remise des prix Villes et Villages Fleuris qui a eu lieu en mars dernier a conforté le succès de ce label auprès des 10 000 communes inscrites. Attribué aujourd'hui à 4 835 communes en France, ce label qui est le garant d'une qualité de vie grâce à un environnement qualitatif, contribue également à l'attractivité touristique des territoires. Les explications de Martine Lesage, directrice du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF).



Présente au CNVVF depuis 40 ans, Martine Lesage est la mémoire vive du label. Elle a été témoin de son évolution au fil des décennies. Plus que le fleurissement, le label s'engage aujourd'hui sur plusieurs enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement ou encore la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

## Quel est le bilan du palmarès 2017 ?

**Martine Lesage** : c'est un cru exceptionnel, car nous avons remis, cette année, 36 prix dont 5 “Fleurs d'Or” et 15 accessions à la 4<sup>e</sup> fleur. C'est d'ailleurs la première fois que nous avons eu autant de communes proposées à la 4<sup>e</sup> fleur, avec 26 communes contre 14 environ les autres années. Cela prouve, que malgré les difficultés budgétaires rencontrées par les communes, l'attractivité, l'image positive du territoire est important.

## Comment l'expliquez-vous ?

Ce label est aujourd'hui une référence connue et reconnue, un gage de sérieux mais c'est aussi un très bon outil de management pour fédérer des équipes autour d'un objectif commun et également tisser du lien social. Enfin, c'est une belle reconnaissance pour le travail des élus et de leurs équipes qui font un travail remarquable pour embellir

le cadre de vie des habitants et des visiteurs, renforçant ainsi l'attractivité de la destination.

## En quoi ce label contribue-t-il à l'attractivité touristique d'une commune ?

“Villes et Villages Fleuris” est un label de qualité de vie mais son âme est touristique. Il a d'ailleurs été créé, il y a bientôt 60 ans, par le ministère en charge du tourisme. Aujourd'hui encore, il est porté par les institutions touristiques locales (Comités Régionaux de Tourisme, Comités Départementaux de Tourisme, réseau des Offices de tourisme...) qui lui attribuent un budget dédié. Au final, une commune soignée, fleurie et dotée d'espaces verts, de parcs et de jardins bien entretenus, agréable à visiter... attire les visiteurs. Ces derniers ne viendront peut-être pas spécialement dans une commune labellisée, mais ils pourront faire un détour, consommer, avoir envie d'y revenir, d'y séjourner... Le niveau de la 4<sup>e</sup> Fleur, est aussi la garantie de voir un patrimoine architectural mis en valeur, des sentiers de randonnées balisés, un environnement naturel où la biodiversité est respectée... Autant d'atouts pour passer un bon séjour ou une journée dans la destination.

## Quels sont les critères pour être labellisé Villes et Villages Fleuris ?

Les aménagements floraux font partie d'un ensemble de critères exigeants. Le respect de l'environnement et les modes de gestion plus vertueux, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ; la qualité de l'accueil, le ressenti du visiteur, c'est-à-dire une ambiance agréable, une identité respectée, des parcs et jardins, un mobilier urbain esthétique, des façades ravalées ; ou bien encore un lien social affirmé avec, par exemple, des animations pédagogiques, des lieux de convivialité et de partage autour du jardin... Tout est une question d'équilibre mais aussi d'esthétisme. Le beau n'est d'ailleurs pas un luxe mais un art de vivre qu'il faut entretenir et qui fait du bien.

## ZOOM

### Le label “Villes et Villages Fleuris” en bref

Il récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration du cadre de vie. La démarche consiste à attribuer une série de quatre fleurs qui correspondent à quatre niveaux identifiés par un référentiel d'évaluation. Ces fleurs sont apposées sur une signalétique spécifique représentée par un panneau à l'entrée de la commune. Le label est aujourd'hui une référence en matière d'évaluation des stratégies territoriales, de la protection environnementale et de l'attractivité résidentielle, touristique et économique.



© Kassev

Présent à la cérémonie de remise des prix Villes et Villages Fleuris, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a félicité l'engagement des communes lauréates. "C'est important quand on s'est fixé notamment comme objectif d'accueillir plus de touristes. Car cela participe à notre attractivité. Le regard sur la France change et le touriste doit percevoir cette harmonie sur notre territoire" a-t-il déclaré.

### Quels conseils donneriez-vous à des communes qui souhaitent candidater ou progresser dans les échelons du label ?

Pour être labellisé, il faut avant tout élaborer une feuille de route cohérente de politique locale. Ce n'est pas en mettant beaucoup d'argent dans le fleurissement qu'une commune obtiendra ce label. Il s'agit de mettre en place une véritable stratégie de valorisation de la cité par le végétal, et également fédérer des équipes autour de cet objectif, il faut faire appel à des partenaires spécialisés pour mener à bien certaines actions par exemple, avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), les Architectes des Bâtiments de France, les associations d'urbanisme... Les aménagements doivent se faire de façon progressive et de manière réfléchie en cohérence avec les usages.

### Ce label est-il appelé à évoluer dans les années à venir ?

Sur la forme oui. Le temps est venu de moderniser l'image du label et de communiquer plus fortement sur ce qu'il représente. J'ai donc créé une commission de communication afin d'aborder au mieux les évolutions visuelles et de mieux expliquer la transversalité du label. Si la fleur est un symbole fort, il récompense également une démarche pour la qualité de vie. La mention "Label de qualité de vie" figurera sur les nouveaux panneaux. En parallèle, un clip vidéo est prévu et sera décliné sur nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter...). Là encore, nous souhaitons donner une image moderne du label avec une réalisation dynamique. Enfin, 2019, année anniversaire des 60 ans des "Villes et Villages Fleuris", sera l'occasion de parler du travail réalisé pour le label par les Comités régionaux et départementaux du tourisme.

## LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS REMET SES PRIX

Le 7 mars dernier, le CNVVF organisait, à Paris, sa 58<sup>e</sup> remise nationale des prix aux communes et départements lauréats en présence d'une assemblée de maires, de conseillers départementaux et régionaux, et de nombreux acteurs du tourisme, de l'horticulture et du paysage. Parmi les personnalités présentes : Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères qui est très impliqué dans la démarche du label : "Depuis 10 ans, je sillonne les routes à la tête du jury départemental du fleurissement de l'Yonne, ici je suis donc en famille et je sais votre passion car, sans vous, la France serait un peu moins jolie. Il existe une saine émulation entre les communes et cette cérémonie est un moment pour distinguer les efforts et les tâches ingrates face aux intempéries, pour que le cadre de vie s'améliore. Cela est important quand on s'est fixé comme objectif d'accueillir plus de touristes. Car cela participe à notre attractivité, mais aussi au développement durable. Le regard sur la France change et le touriste doit percevoir cette harmonie sur notre territoire. Vous êtes aussi les artisans de cette belle et grande France qui rayonne. Faites en sorte que la France soit toujours plus belle" a-t-il déclaré. Au cours de cette soirée, la cérémonie a remis 36 prix nationaux dont certains ont un lien direct avec le tourisme. Ainsi, le prix de la Station Verte a été décerné à Lectoure (Gers), l'un des prix spéciaux du jury à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) pour son "Jardin éphémère", le prix de la mise en valeur du patrimoine par un environnement floral et paysagé de qualité (organisé en partenariat avec le ministère de la Culture) à Blois (Loir-et-Cher), et le prix de la valorisation touristique du label (promotion spécifique à l'attention des touristes, offres de découverte du patrimoine...) à Hirtzbach (Haut-Rhin).

### ZOOM

#### Les Fleurs d'Or 2017

- Aix-les-Bains (Savoie)
- Bousières-sur-Sambre (Nord)
- Itterswiller (Bas-Rhin)
- Lyons-la-Forêt (Eure)
- Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire)



Bousières-sur-Sambre, fleur d'Or 2017.